Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Délibération n°

2023-11-10

Date d'affichage : 16/11/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)

Séance du 13 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le sept novembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents : VENGEONS Christian, BLIN Annie, DAUTY Virginie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie, DESGUEE Jérémie, GALLIER Erick, GILBERT Sébastien, GILETTE Valérie, GODARD Jacky, HERVIEU Jacques, LECUYER Josiane, LEMIERE Marc-Antoine, MALBEC Béatrice, MOTTIN Christelle, RAVACHE Jérôme, PATIENCE Mickael, PELTIER Virginie.

Absents :

LE ROUILLY Chloé, PELLETIER Philippe.

Absents excusés :

ALEXANDRE Yves donne pouvoir à Jérémie DESGUEE ; FRENEE Anais donne pouvoir à Christian VENGEONS ; LECAPITAINE Christelle donne pouvoir à GILETTE Valérie.

Présents : 17 à 18 selon les sujets ***Pouvoirs*** : 3 ***Votants*** : 20 à 21 selon les sujets

Arrivée à 20h24, Madame DAUTY n'a pu prendre part au vote qu'après l'approbation du P.V.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

Bons d'achats Ainés

Délibération 2023-11-10

Vu le CGCT ;

Sur proposition de la Commission « Vie communale, culture et communication » d'attribution des bons d'achats pour les ainés ;

Décision : **21 POUR** **0 CONTRE** **0 ABSTENTION**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ATTRIBUE deux bons d'achats de 10€ aux habitants de Val d'Arry de plus de 65 ans qui n'ont pas participé au repas des ainés, valable chez les commerçants de Val d'Arry.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire le
16/11/2023,
Le Maire, Christian VENGEONS

MAIRIE VAL D'ARRY
(CALVADOS)

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

MAIRIE VAL D'ARRY
(CALVADOS)